



Direction du CCAS - Direction des finances - CCAS

DELIBERATION N° 2024.06.26

du Conseil d'Administration du 27 juin 2024

Décision modificative n°1

Budget principal du CCAS de Versailles

Exercice budgétaire 2024

Date de la convocation : 17 juin 2024
Nombre d'Administrateurs : 17
Secrétaire de séance : Sylvie PIGANEAU

Le Vice-Président : M. François-Gilles CHATELUS

Sont présents :

Mme Martine DESRUES, M. Alain BERNIER, M. François DARCHIS, M. Marc DIAS GAMA, M. Michel RENAUT, Mme Sylvie FOURNIER, Mme Isabelle KIRSCH, Mme Sylvie PIGANEAU, M. François-Gilles CHATELUS, Mme Pascale DUMONCEL D'ARGENCE.

Absents excusés:

M. François DE MAZIERES, Mme Agnès DE LONGUEAU, Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, Mme Corinne BEBIN, Mme Stéphanie LESCAR.
Mme Brigitte TABOURIER (pouvoir à M. François-Gilles CHATELUS), Mme Corinne FORBICE (pouvoir à Mme Sylvie PIGANEAU).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 86-17 du 6 janvier 1986 adoptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétence en matière d'aide sociale et de santé,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux CCAS,

Vu la délibération n°2024.03.16 du Conseil d'administration du 26 mars 2024 relative au budget primitif 2024 du budget principal du CCAS,

Monsieur le Vice-Président expose :

Cette décision modificative a pour objet l'inscription de crédits complémentaires nécessaires pour :

- La régularisation de l'amortissement de la fiche inventaire n°2021-008 « Subvention d'investissement SCIC SVGA » prévu initialement sur une durée de 7 ans au lieu de 3 ans. Ainsi, les amortissements annuels 2022, 2023 et 2024 doivent être augmentés de 15 500 €/an, soit **46 500 €** à inscrire sur le chapitre 042 « opérations de transferts entre sections » ; S'agissant d'une opération d'ordre, il convient d'inscrire la même somme en recettes d'investissement (chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre sections » – article par nature 280421 « subventions d'équipement de droit privé – Biens mobiliers, matériel et études) ;

- Compléter les crédits inscrits au budget primitif pour la neutralisation budgétaire des dotations aux amortissements pour les subventions d'équipement versées suite aux régularisations opérées en 2024 sur la fiche n°2021-008 au titre des amortissements 2022, 2023 et 2024. Ainsi, la neutralisation budgétaire des dotations aux amortissements permet de respecter l'obligation comptable d'amortir les subventions d'équipement versées sans dégrader la section de fonctionnement. S'agissant d'une opération d'ordre, il convient d'inscrire **46 500 €** en dépenses d'investissement (chapitre 040 – opérations d'ordre de transfert entre sections, article par nature 198 « neutralisation des amortissements ») et en recettes de fonctionnement (Chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections », article par nature 77681 « neutralisations des amortissements »).
- Finaliser les travaux d'aménagement de l'accueil du CCAS de Versailles dans le bâtiment C du 6 impasse des gendarmes (10 000 €).

L'exposé de Monsieur le Vice-Président entendu,

APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE

- 1) d'approuver la décision modificative n°1 telle qu'elle figure dans les tableaux ci-dessous :

décision modificative n° 1 / 2024 du CCAS Dépenses de Fonctionnement				
<i>Seules les natures de compte modifiées apparaissent dans le tableau</i>				
Compte	Libellé	Budget primitif	DM1	TOTAL
TOTAL chapitre 011 - Charges à caractère général		1 035 000,00 €		1 035 000,00 €
TOTAL chapitre 012 - Charges de personnel		2 425 000,00 €		2 425 000,00 €
TOTAL chapitre 65 - Autres charges de gestion courante		267 000,00 €		267 000,00 €
TOTAL chapitre 66 - Charges financières		10 700,00 €		10 700,00 €
TOTAL chapitre 67 - Charges Spécifiques		5 000,00 €		5 000,00 €
TOTAL chapitre 68 - Dotations aux provisions		3 300,00 €		3 300,00 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	380 000,00 €	46 500,00 €	426 500,00 €
TOTAL chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		380 000,00 €	46 500 €	426 500,00 €
TOTAL Dépenses de Fonctionnement		4 126 000,00 €	46 500,00 €	4 172 500,00 €

décision modificative n° 1 / 2024 du CCAS				
Recettes de Fonctionnement				
<i>Seules les natures de compte modifiées apparaissent dans le tableau</i>				
Compte	Libellé	Budget primitif	DM1	TOTAL
TOTAL chapitre 013 - Atténuations de charges		116 000,00 €		116 000,00 €
TOTAL chapitre 70 - Produits services, domaines et ventes diverses		624 400,00 €		624 400,00 €
TOTAL chapitre 74 - Dotations, subventions et participations		2 708 000,00 €		2 708 000,00 €
TOTAL chapitre 75 - Autres produits de gestion courante		10 000,00 €		10 000,00 €
TOTAL chapitre 76 - Produits financiers		90 000,00 €		90 000,00 €
77681	Neutralisation des amortissements	66 700,00 €	46 500,00 €	113 200,00 €
TOTAL chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		115 900,00 €	46 500,00 €	162 400,00 €
002 - Excédent de Fonctionnement reporté		3 937 448,01 €		3 937 448,01 €
TOTAL Recettes de Fonctionnement		7 601 748,01 €	46 500,00 €	7 648 248,01 €

décision modificative n° 1 / 2024 du CCAS				
Dépenses d'Investissement				
<i>Seules les natures de compte modifiées apparaissent dans le tableau</i>				
Compte	Libellé	Budget primitif + reports	DM1	TOTAL
TOTAL chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		114 000,00 €		114 000,00 €
TOTAL chapitre 20 - Immobilisations incorporelles		88 194,40 €		88 194,40 €
TOTAL chapitre 204 - Subventions d'équipement versées		81 000,00 €		81 000,00 €
21351	Bâtiments publics		10 000,00 €	10 000,00 €
TOTAL chapitre 21 - Immobilisations corporelles		184 097,47 €	10 000,00 €	194 097,47 €
TOTAL chapitre 26 - participations et créances rattachées		478 163,00 €		478 163,00 €
198	Neutralisation des amortissements	66 700,00 €	46 500,00 €	113 200,00 €
TOTAL chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		115 900,00 €	46 500,00 €	162 400,00 €
TOTAL chapitre 041 - Opérations patrimoniales		18 000,00 €		18 000,00 €
TOTAL Dépenses d'Investissement		1 079 354,87 €	56 500,00 €	1 135 854,87 €

**décision modificative n° 1 / 2024 du CCAS
Recettes d'Investissement**

Compte	Libellé	Budget primitif + reports	DM 1	TOTAL
<i>Seules les natures de compte modifiées apparaissent dans le tableau</i>				
280421	subventions d'équipement de droit privé – Biens mobiliers, matériel et études	41 061,00	46 500,00	87 561,00
TOTAL chapitre 040 - Opérations de transfert entre section		380 000,00 €	46 500,00 €	426 500,00 €
TOTAL chapitre 041 - patrimoniales		18 000,00 €		18 000,00 €
TOTAL chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves		4 500,00 €		4 500,00 €
TOTAL 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		3 905 867,93 €		3 905 867,93 €
TOTAL Recettes d'Investissement		4 308 367,93 €	46 500,00 €	4 354 867,93 €

2) de préciser que les crédits sont votés par chapitre.

Monsieur le Vice-Président soumet ce projet de délibération au vote du Conseil d'Administration

Nombre de présents : 10

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 12 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 12 voix